

Le délégué

Aix-en-Provence, le 5 mai 2026

Par la présente attestation, je tiens à certifier la qualité des prestations réalisées par l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural -ADEAR- au profit du Conservatoire du littoral sur le littoral Provence Alpes Côte d'Azur en répondant aux questions suivantes :

Quelles ont été les collaborations avec l'ADEAR ?

L'ADEAR a accompagné le Conservatoire du Littoral de façon très concrète sur les sites de l'étang de Bolmon (Commune de Châteauneuf les Martigues 13) et Pardigon (Cavalaire – 83)

Quelles ont été les missions de l'ADEAR dans le cadre de ces collaborations ?

L'ADEAR nous a épaulé pour déterminer les parcelles les plus aptes à accueillir un futur projet agricole et à définir le contenu du cahier des charges de l'appel à candidatures.

Sur le site de l'étang de Bolmon, ce travail partenarial a permis l'installation de 2 agriculteurs en maraichage et arboriculture.

Sur le site de Pardigon, l'ADEAR a produit une étude détaillée avec analyse de sol et scénarios à privilégier pour l'installation d'une future exploitation agricole sur une surface importante d'un site littoral en friche d'une grande complexité.

Qu'est-ce qui vous a paru intéressant dans les pratiques et les outils proposés par l'ADEAR ?

La connaissance fine du milieu agricole ainsi que la pratique de terrain (avis techniques apportés directement par des membres de l'ADEAR eux même agriculteurs) sont les réels atouts de cette association.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif dans vos actions autour de l'agriculture ?

L'accompagnement de l'ADEAR a permis de lancer une dynamique de reconquête des friches agricoles sur le sud Bolmon, qu'il va falloir poursuivre dans le temps long.

François FOUCHIER

